

## **Océan et climat : la recherche française mobilisée dans un programme prioritaire de recherche**

- L'océan est un écosystème menacé par le réchauffement climatique, la pollution, la surexploitation de ses ressources et la dégradation de ses habitats.
- Pour mieux connaître et préserver ce milieu, le président de la République Emmanuel Macron a annoncé fin 2019 la création d'un programme prioritaire de recherche (PPR) piloté par le CNRS et l'Ifremer.
- Lancé ce 8 juin 2021, le PPR « Océan et climat » bénéficiera d'un budget de 40 millions pour relever sept grands défis.

**Piloté par le CNRS et l'Ifremer, au profit de toute la communauté scientifique française, le nouveau programme prioritaire de recherche « Océan et climat » vise à structurer les forces de recherche française pour mieux connaître cet écosystème et mieux le protéger. Les sept grands défis que devront relever les équipes de recherche ont été présentés à l'occasion de la journée mondiale de l'océan, le 8 juin 2021, au cours d'une conférence de presse.**



**2021  
2030** Décennie des Nations Unies  
pour les sciences océaniques  
au service du développement durable

L'océan, c'est 71% de notre planète. Il est aujourd'hui menacé par le réchauffement climatique, la pollution, la surexploitation de ses ressources et la dégradation de ses habitats. C'est pour mieux le connaître et pour le préserver que le président de la République Emmanuel Macron a annoncé la création du programme prioritaire de recherche (PPR) « Océan et climat » qui est lancé le 8 juin 2021. Prévu pour une période de six ans, il bénéficiera d'un budget de 40 millions d'euros, il est placé sous la responsabilité du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et du Secrétariat général pour l'investissement. Il sera piloté conjointement par le CNRS et l'Ifremer.

C'est une prise de conscience inédite de l'importance des défis auxquels fait face l'océan et qui se traduit par une forte implication de l'Etat au travers d'un comité de pilotage dans lequel siègent les ministères suivants : ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, ministère de la Mer, ministère de la Transition écologique, ministère des Outre-mer, ministère des Armées et ministère de l'Europe et des Affaires étrangères ; ainsi que le Secrétariat général pour l'investissement, le Secrétariat général de la mer et l'Agence nationale de la recherche.

Ce nouveau programme arrive donc à point nommé. Il vient positionner la France au sein de nombreux programmes internationaux sur l'océan tel que la mission Starfish 2030 de la Commission Européenne ou encore la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030).

Le PPR « Océan et climat » est structuré autour de quatre zones géographiques définies (outre-mer ; océan profond ; océans polaires ; écosystèmes côtiers de métropole) et de trois priorités : la prévision de



la réponse de l'océan au changement climatique et les scénarios d'adaptation, l'exploitation durable de l'océan et la préservation de sa biodiversité et de ses services écosystémiques et enfin la réduction de la pollution océanique.

Sur cette base, sept défis interdisciplinaires ont été construits par le conseil scientifique du PPR, présidé par Yunne Shin, directrice de recherche de l'IRD. L'objectif sera pour la communauté scientifique de relever ces sept défis en proposant des projets ambitieux qui structureront les recherches françaises pour la décennie à venir autour des grands enjeux du développement durable pour l'océan :

- **Prévoir les impacts des phénomènes extrêmes liés au changement climatique en outremer pour guider les politiques territoriales** : la bande intertropicale est une zone où il y a les plus grandes incertitudes lorsque l'on réalise des simulations de changement climatique. Les recherches viseront à comprendre dans quelle mesure l'augmentation de la fréquence des tempêtes et des vagues de chaleur marine aura un impact sur ces territoires ou quelle répercussion aura l'élévation du niveau de la mer sur les populations.
- **Intensifier les recherches dans les océans polaires, en pleine mutation et aux enjeux géostratégiques majeurs** : l'Arctique se réchauffe trois fois plus vite qu'ailleurs et la banquise disparaît. L'écosystème de cet océan est aujourd'hui extrêmement perturbé. Les océans polaires sont de plus en plus au carrefour d'enjeux géostratégiques car ils abritent des ressources en hydrocarbure. Dans quelle mesure tous ces aspects toucheront-ils les populations autochtones ?
- **Caractériser l'« exposome » océanique pour protéger les écosystèmes marins** : l'exposome océanique recouvre la totalité des expositions à des polluants que subit ce milieu. Quel est l'ampleur de cet exposome et quel impact a-t-il sur l'océan et les espèces qui y vivent ?
- **Développer des programmes d'observation et de modélisation innovants pour mieux connaître l'océan** : seule une partie infime de l'océan a été cartographiée avec précision sur un volume total de 1 370 millions de km<sup>3</sup> et une surface de 360 millions de km<sup>2</sup>. De même, seulement 270 000 espèces marines ont été identifiées sur un total de plusieurs millions.
- **Améliorer la protection et la résilience des milieux marins par le développement de nouvelles approches intégratives de gestion** : il s'agira d'améliorer la protection et la résilience des milieux marins, au travers des Aires marines protégées (AMP) par exemple. Celles-ci peuvent avoir de vrais bénéfices pour la population, mais il faut mieux les étudier pour savoir comment en tirer tous les avantages.
- **Exploiter les ressources de l'océan en s'appuyant sur la science de la durabilité** : notamment pour l'exploitation des grands fonds et de leurs réserves en ressources minérales. Comment les écosystèmes profonds sont-ils touchés ? Ce défi porte notamment sur la pêche. En 2020, 60 % des 400 000 tonnes de poissons débarqués en France métropolitaine provenaient de populations exploitées durablement, mais la surpêche touche encore 21 % des populations, et 2 % sont considérées « effondrées ».
- **Partager avec le grand public la découverte de l'océan et les enjeux sociétaux associés** : toutes ces recherches auront peu d'incidence si la société n'est pas partie prenante. Aussi, le PPR souhaite impliquer fortement la société dans la protection et la valorisation de l'océan. Il est important de faire connaître au plus grand nombre son état, mais également les réponses et les solutions que la recherche propose.



**PROGRAMME  
PRIORITAIRE  
DE RECHERCHE  
OCÉAN  
& CLIMAT**

© Ifremer/CNRS

Retrouver l'enregistrement de la conférence de presse : [ici](#).

Télécharger la feuille de route du PPR « Océan et climat » : [ici](#).

Le CNRS et l'Ifremer vous proposent également une sélection de photographies en lien avec les défis du PPR « Océan et climat ». Si vous êtes journaliste, nous contacter en indiquant votre média pour avoir accès aux fichiers HD.

## Contacts

---

Presse CNRS | François Maginot | T +33 1 44 96 43 09 | [presse@cnrs.fr](mailto:presse@cnrs.fr)

Presse Ifremer | Julie Danet | T +33 6 07 84 37 97 | [presse@ifremer.fr](mailto:presse@ifremer.fr)